



HAL
open science

”Quand la ville va, tout s’en va...” Quelques réflexions sur les temporalités urbaines...

Thierry Bulot

► To cite this version:

Thierry Bulot. ”Quand la ville va, tout s’en va...” Quelques réflexions sur les temporalités urbaines.... Editions de l’Archipel. Les Boites Noires de Louis Jean Calvet, Editions de L’Archipel, pp.398-408, 2008. halshs-00845560

HAL Id: halshs-00845560

<https://shs.hal.science/halshs-00845560>

Submitted on 17 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« QUAND LA VILLE VA, TOUT S'EN VA... »

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LES TEMPORALITÉS URBANISÉES...

Thierry Bulot, Université de Rennes 2

PRES Université Européenne de Bretagne

« Ajoutez-y l'ostentation des noms et prénoms, les bonheurs divins rendus à un pauvre être humain, les cérémonies publiques où sont mis au rang des Dieux les tyrans les plus exécrationnels. Ce sont là de telles folies qu'un seul Démocrite ne suffirait pas à s'en moquer. C'est entendu ; mais de ces folies sont nés les hauts faits des héros que tant de pages brillantes portent aux nues ; elles engendrent les cités... »

(Erasme, 1964 :35)

LA POSITION DU CITOYEN : QUESTIONNER LE QUESTIONNEMENT

« Quand la ville va, tout s'en va... ». Et si au-delà de la permanence discursive et matérielle du fait urbain, les villes n'étaient que processus, dynamique, instabilité, voire poésie. La ville reste, disparaît, se recompose ; elle rassemble, exclut, accueille et rejette ; et si elle n'était là que pour construire de la cité, produire des héros, façonner de l'épique... Sans pour autant partager la totalité de ses analyses, je dois rendre à Louis-Jean Calvet ce qui lui appartient : c'est dans ses premiers travaux (Calvet, 1994) que

(fin page 398)

j'ai conçu la complexité d'un phénomène que jusqu'alors je ne percevais pas autrement que comme un fait établi. C'est, entre autres, à partir de ces travaux-là que j'ai conçu la nécessité d'élaborer une définition sociolinguistique de la ville, une approche critique de l'urbanisation. Pour autant, ce ne sont pas ces conceptualisations qui ont eu finalement le plus d'écho dans ma prise de conscience naissante d'une possible implication politique du sociolinguiste sur le champ urbain mais une phrase et dans cette phrase deux mots, *citoyen* et *intervention* : « *C'est dire que ce livre est à la fois celui d'un linguiste, et celui d'un citoyen que les analyses et les descriptions qu'on y trouve ont pour fonction, bien sûr, de faire progresser le savoir, mais aussi et peut-être surtout de nous aider à comprendre les grands mouvements auxquels sont soumises les structures de communications et nous permettre peut-être d'intervenir sur l'évolutions de ces structures.* (Calvet, 1994 : 16). Bien sûr, il n'est pas question ici d'obérer les autres approches implicationnistes en sociolinguistique et notamment celles se réclamant de la glottonomie appliquée, mais j'ai alors lu¹ ces propos non pas seulement comme une posture discursive conforme en partie avec la position séculaire² du sociolinguiste, mais surtout comme un programme d'action multiple ; les modifications radicales portées et apportées par l'expansion de la culture et du faits urbains à nos sociétés et, partant, à nos langues et pratiques langagières, sont l'occasion pour le sociolinguistique, de conduire – au-delà de sa tâche ordinaire de producteur de connaissances – et/ou d'accompagner un projet socio-politique³ d'aménagement des relations sociales dès lors (et de fait c'est presque toujours) que le langage et / ou les langues sont impliquées.

A l'initial, ce texte devait porter sur quelques questionnements relatifs l'altérité pour ce que ce concept permet de construire une quasi-herméneutique du rapport identitaire ; et puis, comme il s'agit bien de rendre hommage à Louis-Jean Calvet, la relecture de certains ses textes m'ont contraint à changer mon titre et mon angle de vue : puisque

(fin page 399)

la sociolinguistique urbaine questionne la spatialité (Bulot, 2004a) comme phénomène dénominateur central à la mise en place des territoires urbains, il apparaît nécessaire d'interroger plus avant le rapport au temps⁴ à concevoir non pas comme une donnée a-sociale mais comme une construction plurielle et relative , « à la fois comme l'ensemble des relations de succession et de durée des évènements, mais aussi comme l'ensemble des représentations et des usages du temps par mes opérateurs. » (Lussaut, 2003 : 900). C'est en effet dans son ouvrage consacré à la sociolinguistique urbaine (Calvet, 1994) que Louis-Jean Calvet questionnant globalement la notion de communauté sociale relève le facteur temps (127) comme indispensable à la compréhension du lieu. Sans parler déjà d'historicité, il posait là une *diachronie construite* qu'une sociolinguistique de l'urbanisation va certes complexifier, mais qui engageait à considérer l'absolue relativité des attitudes langagières et linguistiques imparties et/ou relatives aux villes. Car si l'on peut mesurer objectivement et collectivement le temps eu égard à des conventions admises plus ou moins hégémoniques, il se conçoit plus précisément et individuellement par l'intensité de son usage et de son remplissage par les actions qui y sont légitimées ; ce sont bien les corrélations entre ces deux niveaux qui donnent sens aux temporalités urbaines, y compris bien sûr celles relatives à l'urbanité langagière.

LA MATRICE DISCURSIVE ET LES TEMPORALITÉS URBAINES

Lorsque l'urbanisation sociolinguistique fait ainsi cas de la mobilité spatio-linguistique comme un élément de production des espaces de ville, elle est nécessairement inscrite dans des temporalités qui sont tout autant celles du discours que celles des usages de ladite mobilité. Ainsi, lorsque je proposais pour la première fois à discussion collective⁵ un modèle de l'urbanité langagière intégrant les effets multiples – tant fastes que néfastes de la ville, Louis-Jean Calvet me fit remarquer – sans doute à juste titre – que nous ne parlions pas tout à fait des mêmes villes lui et moi. Je me souviens de ma réponse (Bulot, 2003 : 126), j'y souscris toujours et

(fin page 400)

je crois que, depuis, nos discussions et rencontres diverses nous ont fait avancer l'un et l'autre ; mais la question n'est pas là. Dans un premier temps, ma réponse théorique à Louis-Jean Calvet a été de proposer le concept de *mémoire sociolinguistique* (Bulot, 2004b) ; ainsi, il me semble considérer les temps du discours à leur juste mesure dans la mesure où cela permet de renvoyer et en même temps d'explicitier les marquages de tous ordres (Bulot et Veschambre, 2006). Mais à relire les remarques de Louis-Jean Calvet (2003a : 125), je pense véritablement avoir omis une dimension importante pourtant déjà rencontrée dans une étude ultérieure sur la ville de Rouen (Tsekos et Bulot, 1996). Percevoir le facteur *temps* d'une communauté sociale urbanisée ne revient pas seulement à considérer qu'un « *lieu n'est pas semblable à lui-même dans l'axe diachronique,...* » (Calvet, 1994 : 127) mais particulièrement que la pluralité des temporalités synchronise l'espace socio-discursif. En d'autres termes qu'il importe, pour rendre intelligibles les rapports entre langues et espaces et sans exclusives d'autres approches, de considérer le discours sur le temps, non pas seulement en termes de métrique ou d'usage des espaces, mais comme fait culturel et dès lors fonctionnel des pratiques socio-langagières. Ça n'est pas une découverte que d'affirmer que le temps d'une ville africaine, nord-américaine, européenne n'est pas (ou n'est pas encore pour le moins) le même et que, de ce fait, les représentations socio-discursives des espaces du brassage des langues, du confinement linguistique, des espaces publics, commun, etc. doivent différer organisationnellement. La dérégulation de l'espace est ainsi une forme issue d'une dérégulation temporelle faisant se confondre – dans les discours et les pratiques – un temps forclus (à l'instar d'un espace qui serait homogène) avec des temporalités spatialisées. Pour comprendre l'altérité urbanisée, il manque ainsi un quatrième facteur : la *temporalisation*, pour signifier la tension entre la permanence perçue des traces tant mémorées que mémorielles (Bulot, 2004b) et leur vacuité consubstantielle : elles sont au cœur même du processus de mise en

(fin page 401)

mots car liées au discours sur la sémiotique des historicités tant collectives qu'individuelles.

DE JÉRICO À LAZARE... : DU SYNDROME ET DE L'EFFET

Comment parler des travaux de Louis-Jean Calvet sans parler de l'homme, ou au moins de son style ? de l'homme, je ne peux qu'en dire trop peu mais il faut apprécier une sincérité et une franchise – parfois rude – mais qui, dans le débat scientifique, est souvent plus féconde et stimulante que les circonvolutions habituelles et attendues. Alors son style ? un fait est certain pour moi, Louis-Jean Calvet à l'art de la bonne formule et de la métaphore *ad hoc*... Ainsi, son *syndrome de Jéricho* fait florès ; sans présumer d'autres références⁶, il l'emploie dans une publication récente lors de la quatrième Journée Internationale de Sociolinguistique urbaine (Calvet, 2005). À l'initiale, il s'agit pour lui de dénoncer une pratique qu'il perçoit comme récurrente chez trop de sociolinguistes visant à penser que seuls les discours affirmant la primauté de la sociolinguistique sur la linguistique interne suffiraient à faire tomber la citadelle et convaincre (voire convertir à cette idée) que la seule linguistique est la sociolinguistique :

« ...nous avons peut-être commis une erreur stratégique en restant à l'extérieur de la linguistique, en cédant à ce que j'ai appelé le syndrome de Jéricho : croire que les murailles de la linguistique interne allaient s'écrouler si nous tournions autour d'elles en trompetant que la sociolinguistique était la linguistique. ».

Surtout, il précise pour le champ urbain :

« Il conviendrait donc peut-être d'illustrer cette position par des descriptions concrètes plus que par des proclamations, ce qui nous pousserait vers une linguistique de la ville plutôt qu'une (socio)linguistique urbaine. » (Calvet, 2005 : 26).

Je dois avouer que j'aime bien la formule, peut-être pour le renvoi à une ville antique, à un mythe qui donne la part belle à la force de la voix... elle est aussi tragiquement belle pour ce que – dans les propos de Louis-Jean Calvet⁷ – elle énonce d'échecs. Mais là encore nous sommes sur

(fin page 402)

une mesure différenciée des temporalités. Je propose à Louis-jean Calvet un autre syndrome : le *syndrome de Lazare*. Je ne parle évidemment pas de religion ni de psychanalyse, mais seulement de l'histoire du personnage ; celui-ci, de retour à la vie, s'émeut de trouver les gens et le monde changé, de percevoir qu'il n'existe pas pour autrui... ce dont Lazare ne se rend pas compte, c'est que c'est lui qui a changé...

Je veux dire par là que les sociolinguistes qui ont porté la sociolinguistique pour en faire une discipline ne sont tendanciellement pas et plus ceux qui la pratiquent aujourd'hui ; soit ils ont cessé de participer aux débats, soit leurs convictions et approches de la langue et du social a changé. Grossissons le trait pour affirmer qu'ils ne sont pas ceux qui en portent la dimension applicative, ceux qui souhaitent en décliner les utilités sociales. Ceux-ci n'ont eu pas à s'affranchir des approches internalistes, ils n'ont pas eu les mêmes formations, les mêmes cursus, les mêmes débats politiques et sociaux. Les sociolinguistes (au moins ceux qui le disent) ne comprennent finalement pas pourquoi on continue de travailler sur la langue comme un fait autonome, homogène, cela parce qu'ils croient qu'ils sont encore des linguistes... C'est un peu le sens de ce que Médéric Gasquet-Cyrus dénonçait, il y a finalement peu (2003), en demandant à sortir de la culpabilité. Quant à la sociolinguistique urbaine elle n'est pas davantage de la linguistique de la ville que la linguistique n'est de la sociolinguistique : le sociolinguiste subit ou produit le syndrome de Lazare lorsqu'il se dit linguiste et que le discours social lui renvoie une compétence en langue(s). *L'effet Lazare*, c'est au demeurant, refuser son changement de regard, refuser tout en pensant l'affirmer son identité scientifique et intellectuelle. Pour ainsi répondre à Louis-Jean Calvet et reconnaître la pertinence de ses questionnements – et sans doute entamer une autre discussion, développer et faire de la sociolinguistique urbaine c'est assumer *l'effet Lazare* et accepter de ne pas être un linguiste mais un sociolinguiste. Mais évidemment ce discours peut être une des formes du syndrome de Jéricho...

(fin page 403)

...MAIS GARE À LAZARE OU UNE SOCIOLINGUISTIQUE PRIORITAIRE

Il ne s'agit pas ici de trancher définitivement le débat, mais de montrer que dans les questionnements récurrents de Louis-Jean Calvet autant sur la notoriété scientifique de la sociolinguistique que sur sa visibilité sociale, il y a matière pour continuer de construire une discipline qui n'en resterait pas aux effets d'annonce. Ainsi, lorsque lors de la journée de Moncton (Calvet, 2005 : 16), il énonce : « *Mais, si l'on voit bien ce que la géographie peut trouver dans l'approche linguistique qui accompagne ou éclaire son déplacement épistémologique, on peut être plus sceptique concernant ce que la linguistique ou la sociolinguistique peuvent gagner à insister à ce point sur la « mise en mots* », Louis-Jean Calvet remplit une nouvelle fois son rôle d'agitateur d'idée⁸ et me donne l'occasion de préciser plus avant le projet scientifique que constitue la sociolinguistique urbaine. Sa remarque est tout à fait pertinente parce qu'elle rappelle que l'emprunt à d'autres disciplines, que le nomadisme des concepts peuvent somme toute masquer une impéritie initiale. Mais là n'est pas ici le risque. Insister sur la mise en mots, *mais sans s'y réduire*, c'est d'abord concevoir que les discours sur les pratiques sont tout aussi prégnants que les pratiques elles-mêmes – et on retrouve là le constat implicite de Grant McConnell (1991) – pour notamment échafauder les modalités d'une action sur le réel, sur les phénomènes observés. C'est bien entendu admettre avec l'ethnométhodologie qu'on les produit pour partie par ladite observation, mais c'est plus encore – à l'instar de la géographie sociale qui propose une géographie prioritaire,

a) accepter de produire des outils et des méthodes d'interventions dont on assume une évaluation tant par les pairs que par les acteurs qui en usent,

b) accepter, c'est à dire théoriser et inclure dans la problématisation la subjectivation des approches dont on assume la dimension réflexive (Heller, 2002),

(fin page 404)

c) accepter que les discours tant descriptifs qu'interprétatifs qui les sous-tendent sont des actes de militance scientifique⁹ dont on doit expliciter les tenants : le/la sociolinguiste a non seulement à concevoir une théorie linguistique (où la langue est un fait éminemment social), non seulement à adhérer ou développer une théorie sociale (car analyser des situations sociolinguistiques sans projeter ces analyses sur le lien social n'a guère de sens) mais encore une théorie politique (car derrière le projet scientifique et social, il y a un modèle de société) et enfin

d) accepter la médiatisation des recherches en acceptant d'instrumenter ce qui peut l'être pour non seulement être accessibles aux différents acteurs (collectivités locales, associations, médias, partis politiques, élus...) mais encore transférables (et cela dans une pratique de co-gestion des outils) à ceux-ci.

En d'autres mots, ce que peut apporter la géographie sociale à la sociolinguistique urbaine est d'accepter de concevoir, à partir de ladite sociolinguistique urbaine (Bulot, 2001), une sociolinguistique prioritaire, non exclusive d'autres approches et courants, mais engagée sur d'autres temporalités que celles de la recherche – et cela suppose de le prévoir et de s'y former – c'est à dire celles de la société civile et des acteurs sociaux.

COMMENT CONCLURE ?

Mon texte commence par une bien piètre paraphrase d'une chanson de Léo Ferré, mon « ...gare à Lazare » est – au delà de la sonorité – sans doute aussi peu astucieux. Je tente seulement de saluer ici non plus le chercheur ou ses textes, mais la personne. J'ai essayé de montrer que Louis-Jean Calvet compte certes dans le vaste champ de recherches des études urbaines, mais qu'il compte aussi comme tout homme curieux des langues, amusé des sons et des humeurs. Ce que j'apprécie surtout chez lui, c'est sa capacité à empêcher de s'endormir sous la douce caresse des mots aussi mélodieux soient-ils. Alors, comment conclure ? Une fois de plus, pour cette nouvelle rencontre

(fin page 405)

et discussion que constituent ces hommages, pour l'intérêt et l'écho qu'a suscité en moi le terme citoyenneté lorsque l'on travaille sur les villes... un seul mot me semble convenir : merci.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAGGIONI D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice », dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Praxiling, Montpellier, 137-162.

BULOT T., 2001, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-11.

BULOT T., 2003, « Débats à partir du texte de T. Bulot », dans *CAHIERS DE SOCIOLOGUE* 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, page 126.

BULOT T., 2004a, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 113-146.

BULOT T., 2004b, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans *CAHIERS DE SOCIOLOGUE* 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.

BULOT T., 2007a, « Introduction. Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », dans *Les parlers jeunes. Terrains et normes diversifiées*, L'Harmattan, Paris, 11-23.

BULOT T., 2007b, « Normalisation et normaison des espaces et des langues : la ville comme matrice discursive », Communication à la journée d'étude Langues et Espaces (MSH et UMR CNRS 5222, Bordeaux, le 09 mars 2007), à paraître dans les Actes.

BULOT T., VESCHAMBRE V., 2006, « Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? », dans *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 7-14.

CALVET L.-J., 2003a, « Débats à partir du texte de T. Bulot », dans *CAHIERS DE SOCIOLOGUE* 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, page 125.

CALVET L.-J., 2003b, *Essais de linguistique (la langue est-elle une invention des linguistes ?)*, Plon, Paris, 250 pages.

CALVET L.-J., 2004, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 13-30.

CALVET L.-J., 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville » dans *REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON* 36/1, Université de Moncton, Moncton, 9-30.

ERASME, 1964, *Éloge de la folie* (Traduction de Pierre de Nolhac), Garnier-Flammarion, Paris, 185 pages.

GASQUET-CYRUS M., 2003, « Sociolinguistique : sortir de la culpabilité ? », dans *CAHIERS DE SOCIOLOGUE* 8, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 129-140.

HELLER M., 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier (Collection LAL), Paris, 175 pages.

LUSSAUT M., 2003, « Temps », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 900-904.

MANESSY G., 1991, « Modes de structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 7-23.

McCONNELL G., 1991, « Une mesure de la fonctionnalité des langues : quelques applications », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 29-48.

TABOURET-KELLER A., 1991, « Des villes sans langue. Un aperçu des grands courants de réflexion sur l'homme urbain au début de ce siècle », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 85-95.

¹ Cette première lecture date de 1997 et s'est faite en même temps qu'un volume (dont est Louis-Jean Calvet) comprenant entre autres les contributions de Gabriel Manessy (1991), Grant D. McConnel (1991) et Andrée Tabouret-Keller (1991) ; le premier interrogeant l'urbanisation comme une dynamique antagoniste et complexe eu égard aux langues, le deuxième l'absence de la dimension attitudinale des études macro-sociolinguistiques dont celles imparties aux zones urbaines et la troisième la quasi-mutité des villes dans les études urbaines.

² Je veux dire par là qu'il est plus commode – sans méjuger des pratiques de quiconque – de pratiquer un discours de l'engagement que d'engager son discours dans les pratiques sociales.

³ Et politique est à prendre ici dans son acception première de gestion collective du lien social.

⁴ Pour une première réflexion sur la temporalité, voir Bulot (2007a).

⁵ Aux Journées d'Études du Réseau Français de Sociolinguistique *Sociolinguistique et contacts de langues, quels modèles théoriques ?* (Rennes, les 18-19 septembre 2003).

⁶ Entre autres Calvet (2003b).

⁷ Louis-Jean Calvet a beaucoup écrit sur le sujet. On lui doit le succès de la graphie parenthésisée de sociolinguistique : « *(socio)linguistique* ».

⁸ De premiers éléments de réponses figurent dans Bulot (2007b). Le texte commence par cette même citation de Louis-Jean Calvet.

⁹ Une sociolinguistique qui se garderait d'analyser par exemple les contacts de langues sans en considérer les rapports de dominance passerait à côté de l'essentiel dans la mesure où elle laisserait à d'autres (mais qui ?) le soin d'apporter des réponses pratiques à l'exclusion sociale que cela produit dans certains cas.